

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 23 mai 2024
Salle du conseil - mairie

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre TRAMONT.

Présents :

- Gilles BARIAC, conseiller municipal,
- Anne-Marie BEUNEUX, conseillère municipale,
- Amélie BONNIER, conseillère municipale,
- Isabelle COURTIN, 1^{ère} adjointe,
- Michel PLACE, conseiller municipal,
- Didier PRATDESSUS, conseiller municipal,
- Céline QUESSETTE, 2^{ème} adjointe,
- Muriel SAMAR, conseillère municipale,
- Pierre TRAMONT, Maire,

Excusés :

- Françoise BERDUCAT (procuration à Pierre TRAMONT),
- Cyrille TROUBAT (procuration à Michel PLACE).

Secrétaire de séance : Muriel SAMAR, conseillère municipale.

ORDRE DU JOUR

- Analyse et choix entreprises : rénovation logements communaux,
- Mise à jour cimetières communaux : devis travaux,
- SDE : adhésion au groupement de commandes pour achat d'énergies,
- Demandes de subventions,
- Prime exceptionnelle pouvoir achat,
- Questions diverses.

* * * *

ANALYSE ET CHOIX ENTREPRISES : RÉNOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents **RETIENT** les entreprises suivantes concernant le marché « rénovation et réhabilitation énergétique de deux bâtiments communaux » :

| LOT | INTITULÉ | ENTREPRISES | NOTE | MONTANT TF | MONTANT TO | PSE | MONTANT TOTAL | ESTIMATION MOE |
|--------------|---|--------------------------|------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| 1* | Menuiseries extérieures | LES MENUISIERS BAGNERAIS | | 17 887.00 € | 29 731.00 € | | 47 618.00 € | 64 000.00 € |
| 2 | Plâtrerie Menuiseries bois | PARDINA | 87/100 | 40 681.42 € | 77 818.58 € | 13 674.91 € | 132 174.91 € | 165 700.00 € |
| 3 | Peinture intérieure | LATU | 96.00 /100 | 8 188.65 € | 24 669.57 € | 944.00 € | 33 802.22 € | 39 300.00 € |
| 4 | Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation | ETS BEGARIES | 97 /100 | 20 810.60 € | 69 189.40 € | | 90 000.00 € | 99 100.00 € |
| 5 | Electricité générale | ETS BEGARIES | 96 /100 | 6 645.50 € | 25 354.50 € | | 32 000.00 € | 35 700.00 € |
| TOTAL | | | | 94 213.17 € | 226 763.05 € | 14 618.91 € | 335 595.13 € | 403 800.00 € |

Une commission de suivi du chantier est créée :

- Amélie BONNIER,
- Isabelle COURTIN,
- Céline QUESSETTE,
- Muriel SAMAR,
- Michel PLACE,
- Didier PRATDESSUS,
- Pierre TRAMONT,

MISE A JOUR CIMETIERES COMMUNALES : DEVIS TRAVAUX

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** les devis réalisés par la SARL VOLDOIRE concernant les différents travaux nécessaires à la reprise de concession et à la mise aux normes des cimetières :

- CIMETIERE VILLELONGUE : 11 926.43 € HT,
- CIMETIERE ORTIAC : 7 987.50 € HT.

SDE : ADHÉSION GROUPEMENT COMMANDES ACHAT ÉNERGIES

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** de l'adhésion de la commune de VILLELONGUE au groupement de commandes précité.

DEMANDES SUBVENTIONS

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** d'attribuer une subvention au TENNIS CLUB DU LAVEDAN d'un montant de 600.00 € (demande subvention association parents d'élèves de l'enseignement libre Notre Dame refusée).

PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR ACHAT

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** que la prime pouvoir d'achat exceptionnelle fait l'objet d'un versement unique au mois de juin 2024.

QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

- **DROIT DE PRÉEMPTION**

Non appliqué sur la ventes des parcelles suivantes : A 819, A 780, B 60 et B 61.